



Open Library of Humanities



Part of the Ubiquity
Partner Network



Open Library of Humanities

Muslims in the Media

How to Cite: Pengam, M and Jackiewicz, A 2019 Sens et Emplois de l'Expression « Musulmans Modérés » dans les Discours Médiatiques. *Open Library of Humanities*, 5(1):45, pp.1–23. DOI: <https://doi.org/10.16995/olh.431>

Published: 26 June 2019

Peer Review:

This article has been peer reviewed through the double-blind process of *Open Library of Humanities*, which is a journal published by the Open Library of Humanities.

Copyright:

© 2019 The Author(s). This is an open-access article distributed under the terms of the Creative Commons Attribution 4.0 International License (CC-BY 4.0), which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original author and source are credited. See <http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>.

Open Access:

Open Library of Humanities is a peer-reviewed open access journal.

Digital Preservation:

The Open Library of Humanities and all its journals are digitally preserved in the CLOCKSS scholarly archive service.

MUSLIMS IN THE MEDIA

Sens et Emplois de l'Expression « Musulmans Modérés » dans les Discours Médiatiques

Manon Pengam and Agata Jackiewicz

Université Paul-Valéry Montpellier 3, FR

Corresponding author: Manon Pengam (manon.pengam@univ-montp3.fr)

Cet article est une contribution linguistique aux recherches portant sur les représentations associées à l'islam et aux musulmans dans les discours médiatiques en France, dans laquelle on s'intéresse plus particulièrement au(x) sens et aux emplois de la nomination « musulmans modérés ». Nous retraçons, sur le plan diachronique, l'émergence et l'évolution des emplois de l'expression dans le journal *Le Monde*, puis nous observons ses modalités d'emploi dans le moment discursif des attentats de 2015. On propose enfin un parcours d'analyse adapté à l'observation des contextes et des modalités d'emplois (formes d'ajustement et de négociation du sens, modalités de prise en charge...) des désignations présentant une instabilité sémantique et référentielle.

This article is a linguistic contribution to research about the representations of Islam and Muslims in French media's discourses, in which we will specifically focus on the use and meanings of the expression 'moderate Muslims'. We follow, in a diachronic approach, the emergence and evolution of this expression used in the newspaper *Le Monde*; then we study its modalities of usage in the discursive moment of the 2015 terrorist attacks. Finally, we put forward a path analysis suitable to the observation of the contexts and modalities of usage (forms of adjustment and negotiation of meaning, modalities of commitment...) of the designations using a semantic and referential instability.

Introduction

Nous sommes tous touchés, enchaîne Jean-Luc Romet, maire de Romilly-sur-Andelle. Il y a ici des musulmans modérés. Les terroristes aimeraient nous monter les uns contre les autres, ne rentrons pas dans leur jeu. Il y a bientôt des élections. Ne faisons surtout pas d'amalgames !

Dans cette citation publiée dans le journal *Paris-Normandie*, le 19 novembre 2015, le maire de Romilly-sur-Andelle, commune de l'Eure de 3 221 habitants, enjoint ses administrés à éviter les « amalgames » suite aux attentats survenus à Paris le 13 novembre, au lourd bilan de 130 morts et plus de 350 blessés. Pour autant, le lecteur n'en apprendra pas davantage, ni sur ces musulmans, ni sur les « entités » susceptibles d'être amalgamées.

Sur le plan discursif, cette instabilité constitutive fait de ce type d'expression une nomination. La notion de nomination, dynamique et contextuelle, renseigne la prise de position et le point de vue des locuteurs sur l'entité ainsi nommée. Sur le plan linguistique, la présence du qualificatif « modéré » participe *a priori* à la caractérisation hétérogène d'un groupe humain – les musulmans – en posant, de façon implicite, l'existence d'un continuum d'intensité dont les bornes pourraient, en première approximation, être désignées par les expressions « musulmans non pratiquants » et « musulmans extrémistes ». Très vite cependant, ce schéma intuitif devient caduc, tant les représentations associées à la figure du musulman modéré (ou à la classe des musulmans modérés) sont diverses et divergentes. L'expression suscite d'ailleurs régulièrement des commentaires d'ordre métadiscursif sur la pertinence de ses usages, comme en témoignent ces titres : « « Musulman modéré » : ça part peut-être d'un bon sentiment, mais... » (*nouvelobs.com*), « Qu'est-ce qu'un musulman « modéré » ? » (*oumma.com*), « Le « musulman modéré », une version actualisée du « bon nègre » » (*lemonde.fr*).

En raison de la forte circulation de la nomination dans les discours politiques et médiatiques après les attentats de janvier 2015, on tente, dans cette contribution, d'éclairer les modalités d'emploi de « musulmans modérés » dans ce moment discursif spectaculaire (au sens de Moirand, 2007). Les attentats, et l'effet de

sidération qu'ils procurent, charrient en effet une importante production discursive dans laquelle « les discours s'entremêlent et se répondent » (Truc, Le Bart, Née, 2018). Les médias, en tant qu'espace de circulation de discours, constituent par ailleurs un lieu d'observation privilégié de ces prises de paroles, institutionnelles, politiques, scientifiques ou ordinaires.

Le travail présenté ici articule deux axes d'exploration. Le premier axe porte sur le contexte d'emploi de la nomination (émergence, circulation, parenté des emplois). Le deuxième axe s'inscrit dans une démarche plus globale de repérage et d'analyse des expressions désignationnelles qui concernent des entités structurantes de l'espace public. On porte ici l'attention sur le volet discursif, en proposant un parcours d'analyse adapté à l'observation des contextes et des modalités d'emplois (formes d'ajustement et de négociation du sens, modalités de prise en charge...) des désignations qui renvoient aux référents émergents ou instables.

L'étude s'inscrit dans un programme de recherche plus vaste, composé d'une série d'études coordonnées et originales, consacrées respectivement à : (i) l'analyse sémantico-logique des nominations de groupes humains instables (dont « musulmans modérés »), guidée par un modèle de relateurs statiques, et donc focalisée sur la perception des référents, (ii) l'analyse des représentations des dynamiques de la radicalisation, (iii) l'analyse des représentations causales du passage à l'acte.¹ Ces travaux ont la particularité de chercher à articuler des modèles sémantico-logiques qui rendent compte des spécificités référentielles des expressions analysées (selon leur type : groupe humain, processus, événement) avec des descriptions discursives qui, elles, sont consacrées à la mise en évidence des usages et des négociations intersubjectives entre locuteurs.

1. Corpus et Méthodologie

Le corpus principal de l'étude, appelé PRESSE2015, concerne le moment discursif des attentats perpétrés en France en 2015. La période analysée s'étend du 7 janvier, jour de l'attaque du journal *Charlie Hebdo*, au 31 décembre 2015. 259 articles de

¹ Projet TALAD ANR-17-CE38-0012 : « Analyse et traitement automatique de discours » centré sur l'étude des nominations, et thèse en contrat doctoral sur la notion de radicalisation (Université Paul-Valéry Montpellier 3 – Région Occitanie).

presse généraliste française comprenant au moins un des items « attentat(s) », « charlie », « bataclan », « 13 novembre », ainsi qu'une des expressions lemmatisées « musulman modéré » ou « islam modéré », ont ainsi été filtrés sur la base de données Europresse. Plus précisément, 51 médias français généralistes composent le corpus : 31 médias nationaux (71,8% des articles) et 20 médias régionaux (28,2% des articles). On indique, pour chaque exemple tiré du corpus PRESSE2015 mentionné dans l'article, sa provenance (date et titre de presse), et on le signale au moyen de repères typographiques (les exemples sont numérotés, la nomination « musulmans modérés » apparaît en caractère gras et les marques discursives représentatives sont soulignées).

Un deuxième corpus de presse nous permet de retracer l'émergence et l'évolution de l'expression, de façon diachronique. Le journal *Le Monde* a été choisi en raison de la disponibilité de ses archives depuis sa création, sur la plateforme Europresse (corpus MONDE). Les articles collectés comportent tous au minimum une occurrence de l'expression lemmatisée « musulman modéré ». On cherche, avec ce corpus – qui ne tient pas compte d'un contexte particulier –, à tracer la courbe des emplois de l'expression, afin d'en observer les saillances.

Sur le plan méthodologique, les deux axes de recherche évoqués en introduction convoquent des domaines d'application et des outils notionnels, résumés dans le **Tableau 1**.

Tableau 1 : Méthodologie de l'étude.

Axe de recherche	Domaines d'application et outils notionnels	Corpus utilisé
Analyse des contextes d'emploi de la nomination « musulmans modérés »	Émergence et circulation de la nomination Prise en charge (journalistique) et hétérogénéité énonciative de la nomination	MONDE PRESSE2015
Modélisation des marques discursives propres aux nominations	Formes d'ajustement (intra locutif et interdiscursif) de la nomination Visées pragmatiques et argumentatives mettant au centre la nomination	PRESSE2015

2. Musulmans Modérés : Propriétés Linguistiques

En première approximation, et en suivant les travaux de Michelle Lecolle sur les noms collectifs humains (2008, 2013, 2016), les « musulmans modérés » constitueraient un sous-groupe d'un groupe englobant (les musulmans). Sur le plan référentiel, ce sous-groupe renverrait à une pluralité d'individus rassemblée sous une appellation commune, ce qui tendrait à créer un effet de similarité entre eux. Pour autant, les individus regroupés sous l'appellation « musulmans modérés » ne proviennent pas d'un collectif constitué de façon délibérée, consacré par un acte de baptême (comme c'est le cas pour les partis politiques : *Parti Radical* ou encore pour les collectifs associatifs : « Génération précaire »). Il ne s'agit pas non plus d'un rassemblement contingent, temporaire ou provisoire (à l'image de « foule » ou « auditoire »).

Sur le plan lexicographique, le qualificatif « modéré » – lorsqu'il s'applique à un individu – a pour synonymes les adjectifs « pondéré », « raisonnable », « réservé », « sage ».² Le même qualificatif peut également recouvrir un sens plus politique : qui professe des opinions éloignées des extrêmes (et souvent conservatrices) : « député », « ministre modéré » (TLFI). Ses antonymes sont alors « extrémiste », « intransigeant ». Sur le plan de l'intensité, la « modération » apparaît par ailleurs comme une qualité gradable. Des exemples tirés du corpus PRESSE2015 mettent ainsi en évidence la présence d'intensifieurs : *modérément modéré*, *tout à fait modéré*, *très modéré*, *ultra modéré*, *plus modéré* que d'autres. Sur le plan de la temporalité, la modération peut s'avérer évolutive : on peut être modéré au départ, puis ne plus l'être, selon des motifs et contextes variables (1), (2).

1. Bilel, dont la famille est **musulmane modérée**, s'était radicalisé à la suite d'une rupture amoureuse (*Le Monde*, le 06/03/2014).
2. Nora était au départ une **musulmane modérée** mais elle est partie en Syrie (*Le Figaro*, le 03/02/2015).

² D'après le *Trésor de la Langue Française informatisé*.

Sur le plan discursif, l'expression « musulmans modérés » relève de la nomination. Si on ne développe pas ici toutes les spécificités de ce concept (décrit entre autres par Siblot 1997, 2001 ou le numéro 188 de la revue *Langue Française* dirigé par Longhi en 2015), on rappelle en quoi celui-ci se distingue de la simple dénomination.

En suivant Frath (2015), on adopte une vision processuelle de la nomination. Celle-ci désigne en effet aussi bien le point de départ de la cristallisation d'une désignation libre émergente en dénomination stable de catégorie, que ce processus entier de cristallisation (**Figure 1**).

Les dénominations sont le résultat de nominations adoptées par la communauté linguistique et ainsi lexicalisées. Elles sont « données par la langue » et ne sont pas du ressort des locuteurs qui, s'ils ont « une certaine liberté pour parler des objets de [leur] expérience », n'ont pas le choix « de les nommer à [leur] guise » (Frath, 2015) (être « musulman », être « modéré »). Les nominations font usage de dénominations existantes pour tenter « de cerner et de construire en discours de nouveaux objets » qui apparaissent dans l'expérience collective des locuteurs (les « musulmans modérés »). Ces objets – souvent des entités structurantes des espaces publics : entités humaines, lieux, événements – peuvent se trouver au centre d'enjeux sociaux et politiques importants, en ce que leur nomination atteste « de visions des choses, de prises de positions, d'engagements idéologiques et d'enjeux identitaires particuliers » (Siblot, 1997). Autrement dit, si « musulman » et le qualificatif « modéré » constituent de simples dénominations auxquelles les locuteurs associent

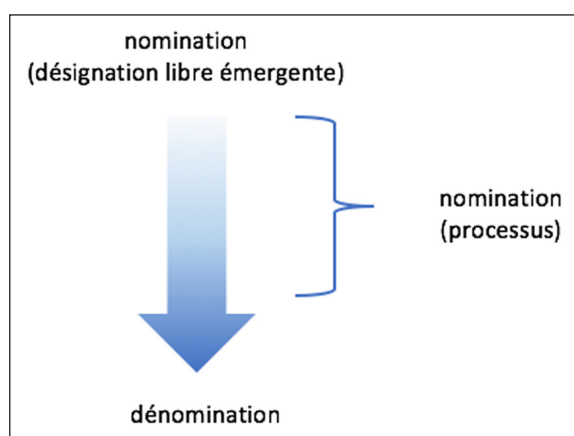
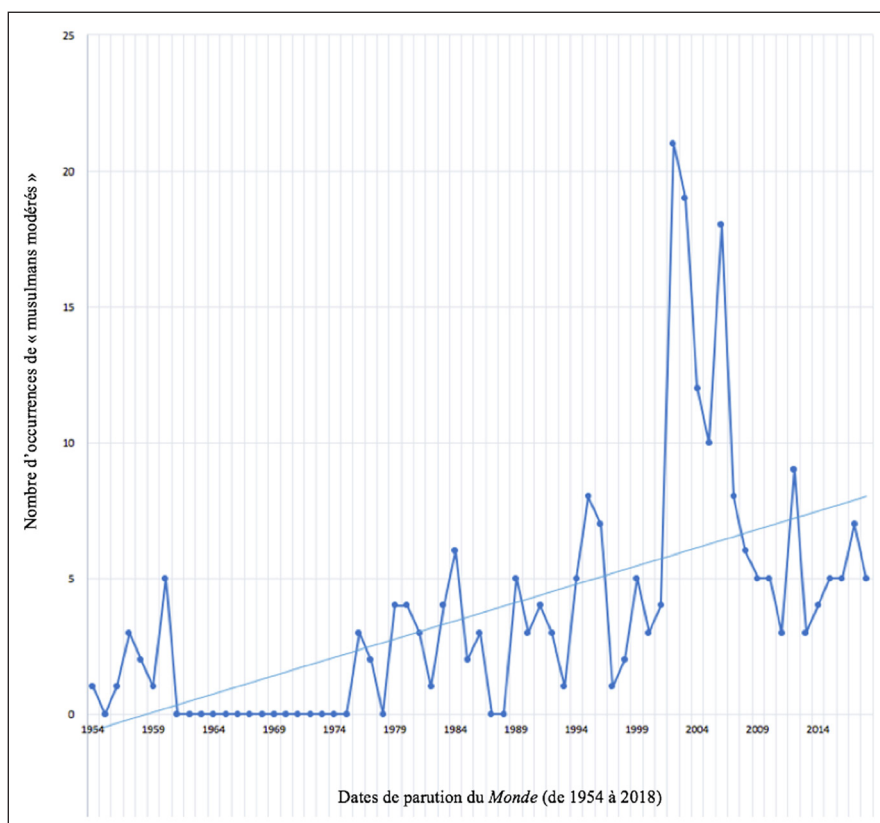


Figure 1: Nomination, dénomination et processus de nomination.

des connaissances référentielles et discursives, il n'en est pas de même de l'expression « musulman modéré » qui témoigne davantage d'un engagement ontologique de la part du locuteur. Ce statut de nomination confère à l'expression « musulman modéré » de possibles orientations argumentatives, assignations identitaires ou visées performatives – lorsqu'elle se situe au cœur d'actes de langage – variées : on peut employer une nomination sans mise à distance ou, au contraire, critiquer ou refuser son emploi.

3. Émergence et Circulation de « Musulmans Modérés » dans le journal *Le Monde*

Sur le plan diachronique, l'étude des emplois de « musulmans modérés » dans le journal *Le Monde* révèle que l'expression a émergé progressivement (**Graphique 1**). L'objectif n'est pas ici de fournir une analyse exhaustive des emplois de « musulmans



Graphique 1 : Fréquence de l'expression lemmatisée « musulman modéré » dans *Le Monde*.

modérés » dans le journal *Le Monde*, mais d'observer la circulation de ce syntagme et son intégration progressive dans le contexte français. Aussi on détaille de façon succincte quelques exemples, représentatifs d'une tendance générale.

On constate tout d'abord que l'expression « musulmans modérés », dont l'emploi est en évolution constante depuis sa première attestation en 1954, connaît des hausses significatives d'emploi à partir du milieu des années 1980, et des pics d'emplois notamment en 1995, 2002, 2006, 2012. Les premières occurrences de « musulmans modérés », jusqu'au début des années 1960 correspondent au contexte de la guerre d'Algérie (3). Après une disparition ponctuelle de l'expression de 1961 à 1975, on remarque que, jusqu'au milieu des années 1990, les mentions de « musulmans modérés » sont répertoriées dans des articles consacré à différents contextes géopolitiques, essentiellement en Egypte, au Liban, en Malaisie et aux Philippines (4).

3. Invité ensuite à préciser sa pensée sur l'intégration, M. Ali Khodja a déclaré qu'il était contre, mais a ajouté : « Entendons-nous bien, entre l'intégration et l'indépendance il y a toute une série de nuances. On ne peut d'ailleurs, et je parle là au nom des **musulmans modérés**, concevoir l'Algérie sans la France » (*Le Monde*, le 04/05/1959).
4. Ces événements suscitent parmi les Égyptiens consternation et surtout inquiétude pour l'avenir. La peur, en effet, s'installe chez les coptes qui ne représenteraient approximativement que 10% des quarante-trois millions d'Égyptiens tandis que les **musulmans modérés** osent de moins en moins, par solidarité religieuse, désapprouver leurs coreligionnaires intégristes (*Le Monde*, le 23/06/1981).

C'est au milieu des années 1980 que l'on relève les premières attestations de l'expression dans le contexte français. En 1986, un article sur Cheikh Abbas, alors recteur de l'Institut musulman et de la Grande Mosquée de Paris, dépeint ce dernier comme un musulman dont la modération s'associe aux qualités « de tolérance, d'accueil, de fraternité », en opposition avec « l'extrémisme, le fanatisme » et la

« tentation intégriste » (5). Ce clivage entre « modérés » et « intégristes » apparaît de nouveau en 1989, dans une interview de Michel Noir, maire de Lyon, à propos d'une polémique liée à un projet de construction d'une mosquée dans sa ville (6).

5. Un sujet qui tient au cœur de ce **musulman modéré** qu'est Cheikh Abbas.

A la fois par conviction : « L'islam, ce n'est pas l'extrémisme, le fanatisme. »

Et par stratégie : il sait que le virage est difficile à négocier pour la communauté musulmane de France et exhorte ses fidèles à fuir toute tentation intégriste, à redonner à l'islam son visage « de tolérance, d'accueil, de fraternité » (*Le Monde*, le 10/01/1986).

6. Au-delà des réflexes de xénophobie, il existe de fait, dans un pays aux racines chrétiennes puissantes, une difficulté réelle à prendre en compte, l'originalité d'une culture et d'une religion si différentes. Je n'ignore pas qu'il y a deux lectures du Coran : celle des **musulmans modérés** et celle des islamistes intégristes (*Le Monde*, le 26/08/1989).

On retrouve ce type d'opposition catégorielle au milieu des années 1990, notamment dans un article de 1995 portant sur des affrontements pour « le contrôle des mosquées » dans lesquels des musulmans « modérés » affrontent des musulmans « radicaux » (7), appelés « intégristes » en (8). On note, avec la présence des guillemets, que l'ensemble de l'expression dans ce dernier exemple est en emploi autonymique.

7. Des fidèles **musulmans modérés** et radicaux, qui s'opposent depuis des mois pour le contrôle de la mosquée de Grenoble, en sont venus aux mains, dimanche 19 février (*Le Monde*, le 21/02/1995).

8. Des « **musulmans modérés** » affrontent des « musulmans intégristes » : « A Grenoble (Isère) ou à Mantes-la-Jolie (Yvelines), « le contrôles des mosquées est devenu l'objet d'une âpre compétition entre musulmans modérés et intégristes, ces derniers recourant volontiers à la violence pour intimider, menacer » » (*Le Monde*, le 30/12/1995).

Après les attentats de Londres en 2005, on observe une dichotomie entre des citoyens musulmans « modérés » et des musulmans « radicaux » susceptibles de constituer un risque, expliquant une nette évolution de l'emploi de l'expression. A la suite des tueries perpétrées par Mohamed Merah à Toulouse et Montauban en mars 2012, le grand Rabbin de France, Gilles Bernheim, appelle ainsi les musulmans « modérés », qu'il recatégorise en « Français musulmans », à « dénoncer l'islamisme radical » (9).

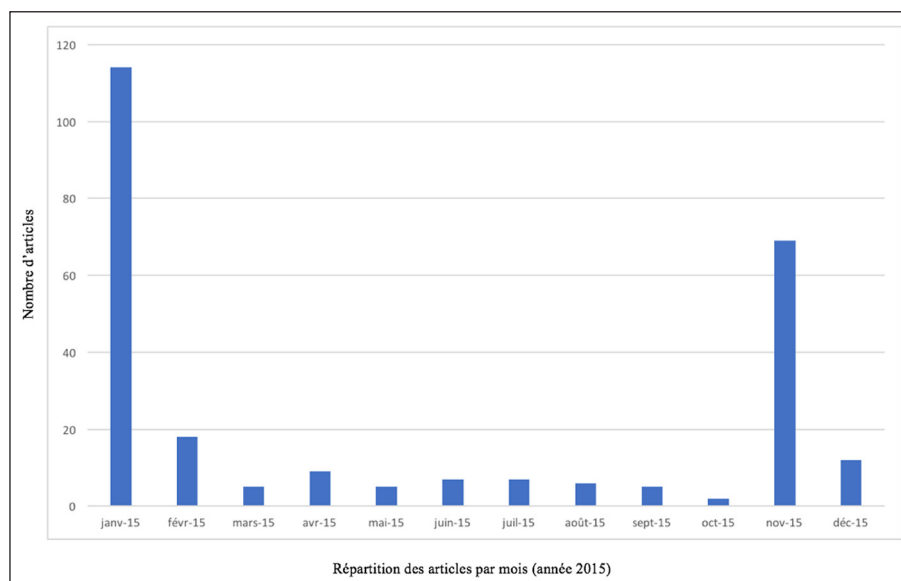
9. J'appelle « les **musulmans « modérés »** à manifester massivement pour dénoncer l'islamisme radical, mis en lumière par les meurtres de Mohamed Merah. Je souhaite une grande manifestation avec des milliers et des milliers de musulmans modérés, c'est-à-dire de Français musulmans, auxquels s'associeraient des Français et la communauté juive pour dire « ce n'est plus possible » » (*Le Monde*, le 03/04/2012).

La progression constante de l'emploi de « musulmans modérés » dans le journal *Le Monde* pose la question de la parenté de l'expression : le syntagme est-il majoritairement pris en charge par les journalistes ou ses emplois relèvent-ils de procédés d'hétérogénéité énonciative ? Autrement dit, la présence de l'expression s'explique-t-elle par des emplois essentiellement journalistiques ou par différentes formes de discours rapportés ? D'autre part, l'observation de premiers emplois injonctifs (dans d'autres contextes d'actes terroristes perpétrés en France en lien avec l'islam radical, exemple 9) nous pousse désormais à observer les modalités d'emploi de « musulmans modérés » au moment discursif des attentats de 2015. On développe ces deux points dans la section suivante.

4. Analyse des Discours Médiatiques Post-Attentats

4.1. Distribution des articles

La majorité des 259 articles du corpus PRESSE2015 ont été publiés aux mois de janvier (51,4%) et novembre (31,1%) 2015 (voir **Graphique 2**). La plateforme Europresse sur laquelle ont été collectés les articles ne propose pas l'ensemble des titres de presse français mais garantit tout de même une représentation variée du paysage médiatique. On peut donc s'appuyer sur cette ressource pour déterminer quels médias emploient davantage la nomination « musulmans modérés ».



Graphique 2 : Distribution des articles du corpus PRESSE2015.

Le pure player d'opinion *atlantico.fr*, de sensibilité libérale, situé à la droite de l'échiquier politique et actif depuis 2011, est le plus représenté. Le média propose plusieurs catégories d'articles (décryptages, dossiers...), lesquels peuvent être rédigés par les membres du « réseau atlantico », à la composition hétéroclite : écrivains, journalistes, consultants, universitaires... A la suite d'*atlantico.fr*, les quinze médias qui présentent le plus d'occurrence de « musulmans modérés » sont : *Le Figaro*, *Ouest France*, *Le Point*, *Sud-Ouest*, *Les Échos*, *Libération*, *Le Monde*, *Le Parisien*, *Midi Libre*, *L'Express*, *Valeurs Actuelles*, *Le Huffington Post*, *Marianne*, *L'Obs*, *La Dépêche du Midi*.

4.2. Statut des locuteurs

4.2.1. Prise en charge journalistique

Si on observe un investissement important de la nomination « musulmans modérés » dans la presse au moment des attentats de janvier et novembre 2015, son emploi par les journalistes eux-mêmes est à relativiser.

L'occurrence est en effet mobilisée dans seulement 21,6% des énoncés proprement journalistiques comportant l'occurrence recherchée. 69,6% des mentions de l'expression proviennent de discours non journalistiques. Restent 8,8% d'énoncés difficilement assimilables à un locuteur en particulier, comme dans les

exemples (10) ou (11) où l'emploi de « musulman modéré » peut être affecté aux protagonistes dont il est question dans les deux articles, dans une forme de discours rapporté narrativisé, mais peut également relever d'une reformulation, par le journaliste, d'un ensemble d'attitudes associées par ce dernier à l'idée de modération.

Parmi les emplois attribués aux journalistes eux-mêmes, la nomination « musulmans modérés » peut fonctionner comme une catégorie à pouvoir évocateur et descriptif, dans des articles aux genres discursifs variés comme le fait divers (12) ou le portrait (13). Les individus dont il est question, ici un médecin urgentiste et un handballeur, sont décrits comme des musulmans dont le degré de pratique religieuse est moindre : « eu égard à son mode de vie » (12), « Des cinq piliers de l'Islam, Ziada n'en accomplit que trois » (13).

10. Lors de son audition, il s'est repenti et a expliqué être un **musulman modéré** s'étant emporté après une consommation excessive d'alcool (*lavoixdunord.fr*, le 15/01/2015).
11. La femme a admis ne pas connaître l'animateur, ignorer qu'il était un **musulman modéré**, sans pouvoir par ailleurs donner une définition très convaincante du salafisme (*Ouest France*, le 13/11/2015).
12. Un médecin urgentiste de Cambrai a découvert ce lundi matin, une oreille de cochon devant sa maison. Une pierre, dans le jardin de ce **musulman modéré** qui tient à dénoncer les amalgames dont il se croyait, eu égard à son mode de vie, épargné (*Nord-Éclair*, le 12/01/2015).
13. **Musulman modéré**, le handballeur de Segré Abdeljalil Ziada dénonce les auteurs « sans cerveau » des attentats contre *Charlie Hebdo* et l'Hyper Casher. Né à Alger, Abdeljalil dit Abdel Ziada, 29 ans, est de confession musulmane. Une confession qu'il pratique « tranquillement », comme il dit alors que ses parents qui vivent à Angers sont très religieux. Sa maman porte le voile, ce qui n'est pas le cas de sa compagne. Des cinq piliers de l'Islam, Ziada n'en accomplit que trois : la reconnaissance de Mahomet comme étant son prophète, la charité envers les nécessiteux et le jeûne lors du Ramadan (*Le Courrier de l'Ouest*, le 13/01/2015).

4.2.2. Classification des discours rapportés

Au sein de l'ensemble des locuteurs dont les propos sont rapportés par les médias, on s'intéressera en particulier à trois catégories (que l'on détaille plus bas) : (i) les savants, demi-savants et experts, (ii), les représentants politiques, (iii) les représentants de l'islam, à qui sont respectivement attribués 22,3%, 17,8% et 8,6% des citations qui comportent l'expression « musulmans modérés » (**Tableau 2**).

• Savants, demi-savants et experts

En suivant Hajjat et Mohammed (2013), la méta-catégorie des savants, demi-savants et experts est particulièrement présente dans les productions médiatiques prenant pour objet l'islam. Cette tripartition distingue plusieurs profils idéal-typiques d'universitaires « en fonction de leur degré d'autonomie de démarche scientifique par rapport aux demandes sociales et politiques [...], sachant qu'un même individu peut basculer, selon les périodes et les écrits, d'un profil à l'autre » (Hajjat et Mohammed, 2013 : 122).

Plus exactement, cette tripartition discerne :

- les savants qui cherchent à respecter les règles de la méthode scientifique et de l'effort de distanciation par rapport à l'objet de recherche
- les demi-savants qui s'en éloignent malgré une certaine érudition
- les experts qui adoptent les problématiques imposées par la demande sociale, notamment les gouvernements (Hajjat et Mohammed, 2013 : 122.).

Parmi la catégorie disparate des experts intervenant sur la thématique de l'islam (qui, d'après Hajjat et Mohammed, recouvre aussi bien des journalistes, des

Tableau 2 : Classification des locuteurs du corpus PRESSE2015.

	Nombre d'énoncés	% de l'ensemble des discours rapportés	% de l'ensemble des énoncés
Savants, demi-savants, experts	44	22,3	15,5
Représentants politiques	35	17,8	12,4
Représentants de l'islam en France	17	8,6	6
TOTAL	96	48,7	33,9

essayistes, d'anciens militants politiques (souvent d'extrême droite) ou des membres des services de renseignement reconvertis dans l'expertise sur l'islam et le terrorisme), certains d'entre eux jouent un rôle important dans la naturalisation et la circulation de la nomination et du concept de « musulmans modérés ». A titre d'exemple, un locuteur se détache par son utilisation significative (dans 8 énoncés) de cette expression. Il s'agit d'Alexandre Del Valle (pseudonyme de Marc D'Anna), essayiste jouant de « l'ambiguïté de son statut » (Geisser, 2003 : 65) pour diffuser des thèses d'une supposée « islamisation » de l'Europe (Hajjat et Mohammed, 2013 : 125). Ses déclarations proviennent toutes du pure player *atlantico.fr*, sur lequel il intervient régulièrement, dans des tribunes ou des interviews-débats à plusieurs voix (14), (15).

14. Beaucoup de **musulmans modérés** de pays arabes m'ont expliqué que les salafistes sont actuellement plus libres à Londres ou à Paris que dans bien des pays musulmans [...] (*atlantico.fr*, le 23/11/2015).
15. Pourquoi il est temps de regarder la vérité en face : s'il existe des **musulmans modérés**, il n'existe pas d'islam(isme) modéré (*atlantico.fr*, le 08/01/2015).

• Représentants politiques

Dans un contexte marqué par des attentats d'une ampleur inédite, certains représentants politiques investissent la nomination dans des tours injonctifs exhortant les « musulmans modérés » à condamner les actes de terrorisme, et/ou à s'associer aux valeurs républicaines, en témoignent les propos de l'ancien Premier ministre Jean-Pierre Raffarin, et l'ancien Président de la République Nicolas Sarkozy au lendemain des attentats de janvier (16), (17). Des titres de presse quotidienne régionale se font également l'écho de déclarations d'élus locaux, à l'image de Gilles d'Ettore, maire de la ville d'Agde, et de son injonction faite aux « musulmans modérés » d'aider à « repérer les terroristes » (18), lors d'un rassemblement citoyen pour la liberté d'expression le 13 janvier. Injonction réitérée par l'élu lors d'une cérémonie d'hommage aux morts pour la France lors de la guerre d'Algérie (19). Dans une comparaison avec l'Allemagne nazie,

un adjoint au maire d'Angers exhorte pour sa part les « musulmans modérés » à « choisir leur camp » (20).

16. L'ancien Premier ministre Jean-Pierre Raffarin a estimé jeudi que les « **musulmans modérés** », « républicains doivent se faire entendre et être vus dans la société » pour « montrer » que le « radicalisme [...] n'est pas l'islam ». (*AFP*, le 19/11/2015).
17. « Les **musulmans modérés** doivent prendre la parole » et « c'est à la République laïque de les défendre », a-t-il dit, saluant au passage Hassen Chalghoumi, l'imam de Drancy présent dimanche soir à la grande synagogue de Paris pour l'hommage aux 17 victimes des attentats de la semaine dernière. « Ce n'est pas fichu. La République peut réussir l'intégration », a dit Nicolas Sarkozy (*lepoint.fr*, le 12/01/2015).
18. Il a également affirmé ne pas vouloir voir revenir en France les jeunes partis faire le djihad en Irak ou en Syrie et a demandé « aux **musulmans modérés** » de l'aide pour repérer les terroristes [...] (*Midi Libre Béziers*, le 13/01/2015).
19. Le maire, Gilles D'Ettore, en a profité pour faire un lien avec l'actualité au cours d'un discours bleu blanc rouge musclé. Évoquant les « deux attentats majeurs commis au nom de l'islam », il a enchaîné : « J'exhorte tous les **musulmans modérés** à prendre le contrôle de cette religion [...] » (*Midi Libre Béziers*, le 06/12/2015).
20. Maxence Henry encourage les « **musulmans modérés** » à « choisir leur camp ». L'adjoint en charge des personnes âgées fait le parallèle avec l'Allemagne des années 30 (*ouest-france.fr*, le 30/06/2015).

• Représentants de l'islam

Des représentants de l'islam interrogés par la presse — parfois au lendemain d'une attaque — constituent une troisième catégorie de locuteurs majoritaires à qui l'on attribue l'expression « musulmans modérés ». Si ceux-ci se revendiquent d'un islam modéré, c'est pour affirmer un statut de victime (21) ou d'entité menacée (22), et se désolidariser d'une autre catégorie de musulmans perçue comme incompatible (23).

A travers ces modalités d'emplois, c'est l'idée du caractère prototypique de l'islam modéré, « l'islam en réalité » (24), qui est parfois formulée.

21. Les victimes, c'est aussi l'islam et les **musulmans modérés** (M'hammed Henniche, responsable des associations musulmanes de Seine-Saint-Denis et président de la mosquée de Pantin, *Aujourd'hui en France*, le 17/11/2015).
22. En tant que **musulmans modérés**, nous sommes menacés (Mohamed Iqbal Zaïdouni, président du Conseil régional du culte musulman de Bretagne, *ouest-france.fr*, le 08/01/2015).
23. Il faut aider l'élite **musulmane modérée** à se renforcer pour lutter contre le radicalisme (Abdelali Mamoun, porte-parole du Conseil des imams de France, *lexpress.fr*, le 06/05/2015).
24. Vous savez, pour ces fous, lorsqu'on pratique et enseigne **un islam modéré**, l'islam en réalité, on est des impies (Mohamed Benali, responsable de la mosquée de Gennevilliers, *lefigaro.fr*, le 08/01/2015).

5. Modalités d'Emplois de la Nomination « Musulmans Modérés »

L'instabilité constitutive (à la fois sémantique et référentielle) qui caractérise l'expression « musulmans modérés » se manifeste à travers différents procédés discursifs d'ajustement, d'élaboration, de négociation et de prise en charge. Dans ce qui suit (5.1), nous présentons une première esquisse d'un parcours d'analyse, amené à être appliqué à d'autres types de nominations, avant d'aboutir à une méthodologie originale. En effet, si certaines études linguistiques apportent déjà des éclairages précieux sur différents types d'ajustements entre termes et référents ou des non-coïncidences, au sens de Culioli (1991) et Authier-Revuz (1995), elles n'approfondissent pas la problématique des nominations de référents instables.

On constate qu'en dépit du caractère instable et controversé de la nomination « musulmans modérés », cette dernière peut être le vecteur de visées pragmatiques qui s'expriment notamment au moyen d'actes de langage. Nous illustrerons rapidement ces emplois – lesquels posent comme irréfutable l'existence des référents ainsi dénommés – dans la section 5.2.

5.1. Composer avec l'instable : quelques traces en discours

Une série de paramètres apparaissent comme pertinents et seront intégrés dans le futur modèle. Il paraît tout d'abord adéquat de distinguer deux situations d'énonciation distinctes : l'ajustement intralocutif opéré par l'énonciateur au fur et à mesure de l'élaboration de son discours, et l'ajustement interdiscursif dont les traces révèlent différentes formes de négociation avec d'autres locuteurs. Ensuite, il convient de porter l'attention au degré d'inscription du locuteur dans son propos, lequel peut varier entre une présence minimale et l'expression d'une prise de position explicite et assumée. La nature de l'orientation de son attitude (positive ou négative, adhésion ou rejet) sera notre troisième variable. La forme d'interaction, par coopération ou par confrontation agonistique, est également à considérer.

Sans rentrer dans une description systémique exhaustive, nous exemplifierons dans les lignes qui suivent les cas de figure les plus typiques du travail énonciatif qu'accomplissent les locuteurs quand ils sont amenés à composer avec des terminologies instables.

Le recours aux guillemets est l'un des principaux marqueurs à observer, car cet indice typographique – à la fois synthétique et polyfonctionnel – peut indiquer une nouveauté, une forme de prudence, une prise de distance ou un emploi impropre. Comme on le voit dans cet extrait du communiqué du collectif des quartiers populaires de Marseille, publié dans *L'Humanité* le 09 janvier 2015, la prise en compte du contexte est généralement nécessaire pour aboutir à une interprétation plus précise (25).

25. Nous appelons nos concitoyens croyants de toute obédience et non croyants à refuser les amalgames et les raccourcis, en commençant par ces « citations à comparaître » lancées en direction d'une plus forte mobilisation des « **musulmans modérés** » ! (*L'Humanité*, le 09/01/2015).

L'instabilité des nominations conduit certains locuteurs à compenser (sans autres formes de commentaire) le flou sémantique qui les caractérise, par des procédés d'élaboration, au sens de la RST : spécification, exemplification... (Mann and Thompson, 1987). A travers ces procédés, les locuteurs précisent la signification que

revêt pour eux la nomination en y associant des réseaux de termes (26), (27). Ces expansions permettent, en première approximation, d'observer le ou les paradigmes associés à l'expression.

26. [...] les **musulmans modérés** et républicains doivent faire front [...] (*Le Journal de Saône et Loire*, le 09/01/2015).

27. [...] les **musulmans modérés**, tempérés, laïques, républicains doivent se faire entendre, doivent être vus dans la société [...] (*AFP*, le 19/11/2015).

Les locuteurs peuvent afficher plus explicitement leur prise de distance envers un signifiant ou discuter sa pertinence par l'emploi de termes métalinguistiques : « d'un point de vue sémantique [...] parler de [...] », « [...] a galvaudé le sens », « éprouver le besoin d'adjoindre [...] le qualificatif » (28–30).

28. D'un point de vue sémantique, le fait de parler d'**islam modéré** est en soi un piège intellectuel (*atlantico.fr*, le 17/02/2015).

29. Une surexploitation de l'expression « islam modéré » en a galvaudé le sens (*Valeurs Actuelles*, le 10/12/2015).

30. Éprouver le besoin d'adjoindre à **musulmans** le qualificatif « **modéré** » sous-entend ipso facto que la règle générale est au fondamentalisme [...] (*atlantico.fr*, le 31/08/2015).

Ces métadiscours se couplent parfois à des modalités de prise en charge énonciative – me semble (31), je trouve (32), j'allais dire (33) – typiques de l'expression des opinions et des convictions en ce qu'elles dévoilent les modes d'adhésion et de distanciation des locuteurs par rapport aux états des choses discutées. Ses modalités explicites et habituelles sont portées par des verbes d'attitude propositionnelle employés à la première personne. Si l'adhésion est en général non marquée, la distanciation et le rejet prennent des formes plus explicites.

31. Parler d'**islam modéré** me semble de toute façon insultant pour les musulmans (*lefigaro.fr*, le 16/01/2015).

32. [...] je trouve – à titre personnel – maladroit et même navrant d'accoler l'épithète « **modérés** » à **musulmans**. Ce sont les islamistes radicaux et extrémistes qu'il faut spécifier toujours, jamais le fait d'être musulman « ordinaire ». Éprouver le besoin d'adjoindre à **musulmans** le qualificatif « **modérés** » sous-entend *ipso facto* que la règle générale est au fondamentalisme, au radicalisme et au fanatisme, et par extraordinaire il y a des particularités de « modération » qu'on met en exergue. Laquelle modération d'ailleurs n'est jamais bien déterminée. Où et quand commence-t-elle ? La sémantique a son importance et ses effets psychologiques peuvent être désastreux (*atlantico.fr*, le 31/08/2015).
33. J'allais dire **musulmans modérés**, mais *c'est inutile* (*Corse-Matin*, le 19/11/2015).

La discussion de l'adéquation entre les mots et les choses – propre aux nominations – se manifeste typiquement dans des ajustements interdiscursifs. Par ce procédé, les locuteurs signalent, selon des modes d'expression tantôt coopératifs, tantôt agonistiques, des emplois approximatifs ou inappropriés issus des discours des tiers. Ces négociations peuvent passer par différentes formes d'interactions, parmi lesquelles des commentaires visant à signaler l'emprunt de façon neutre (34), à critiquer l'emploi de la nomination (35), jusqu'à proposer ou imposer un terme alternatif.

34. Il reste que la fameuse question de l'« après » 11 janvier doit aussi être posée à ceux que l'on appelle les « **musulmans modérés** » (*Libération*, le 04/02/2015).
35. L'artificieux Tariq Ramadan qui se laisse complaisamment affubler du titre totalement absurde de « **musulman modéré** » vient de nous apprendre qu'il « condamne » les attentats mais que pour autant il n'est pas Charlie (*Le Huffington Post*, le 10/01/2015).

Parmi les critiques, les commentaires axiologiques – « insultant », « maladroit », « navrant » (31), (32) – sur la nomination possèdent un fort degré de performativité

en ce qu'ils prescrivent l'attitude à adopter vis-à-vis de cette expression. L'ironie ou encore la comparaison avec d'autres expressions désignationnelles à forte valeur polémique (le « bon nègre ») sont autant de procédés par lesquels les locuteurs reformulent les termes soumis à la critique pour en révéler la faiblesse (36), (37).

36. Un musulman double face (*nouvelobs.com/rue89/*, le 06/05/2015).

37. « Le « **musulman modéré** », une version actualisée du « bon nègre » » (*lemonde.fr*, le 17/01/2015).

Quand les termes ne vont pas de soi, les locuteurs peuvent également proposer ou tenter d'imposer des désignations alternatives pour les substituer aux nominations jugées insatisfaisantes (38). Dans l'exemple (39), la négation polémique [ils ne sont pas X, ils sont Y] permet au locuteur – il s'agit ici de Charb, dessinateur de *Charlie Hebdo*, assassiné le 7 janvier, dont une citation sur les « musulmans modérés » fait l'objet de plusieurs republications après l'attaque du journal – de requalifier la nomination en « citoyens ».

38. [...] je ne dirais pas « **modérés** », mais tout simplement, pour employer un mot qui fera sourire, « vertueux » [...] (*lefigaro.fr*, le 16/01/2015).

39. [...] ils n'ont pas à s'engager plus que ça contre l'islam radical en tant que musulmans modérés, puisqu'ils ne sont pas musulmans modérés, ils sont citoyens (*marianne.net*, le 09/01/2015).

5.2. Visées pragmatiques et argumentatives

L'ambiguïté intrinsèque de la nomination, dont on a montré les manifestations visibles dans diverses formes d'ajustement, n'empêche pas certains orateurs de l'employer dans des actes de langage à visée pragmatique ou argumentative. Cela est notamment le cas des tours tels que (40–42) exprimant une injonction directement adressée aux « musulmans modérés », ce qui par la même occasion les érige en catégorie indiscutable, et crée une sous-catégorie bien distincte au sein de la catégorie englobante des musulmans (42).

40. Les **musulmans modérés** doivent condamner haut et fort cet attentat et arrêter de se trouver des excuses (*atlantico.fr*, le 08/01/2015).
41. Les **musulmans modérés**, premières victimes de ces meurtres et de ces exactions, doivent crier très fort contre cette barbarie (*Ouest France*, le 24/01/2015).
42. Raison pour laquelle il estime que les **musulmans modérés** doivent affirmer leur différence (*ouest-france.fr*, le 30/06/2015).

6. Conclusion et Perspectives

L'étude que nous venons de livrer ne dit pas ce que sont (ou ce que ne sont pas) les « musulmans modérés ». La variété des échanges discursifs actuels qui en négocient les formes d'expression et les emplois ne mène en effet pas à une représentation claire et unifiée de cette « catégorie », dont l'existence même ne fait pas consensus.

Cette ambiguïté s'expliquerait, du moins pour partie, par le fait que l'idée de modération appliquée aux musulmans ne renvoie pas uniquement à la pratique de la religion, mais aussi au respect des lois et des valeurs des pays de résidence, et au positionnement face à la mobilisation violente. L'intrication de ces trois éléments est plus ou moins claire et interprétable selon les périodes, les contextes sociopolitiques et le surgissement d'événements comme ceux des attentats de 2015.

A ce stade, on ne peut prédire une possible stabilisation terminologique et intégration dans le référentiel linguistique et culturel commun de « musulmans modérés » dans les discours à caractère public (notamment médiatiques et politiques), qui supposerait une disparition définitive des marques discursives prototypiques des nominations (guillemets, reformulations...). Il s'agit désormais de continuer à suivre la trajectoire de cette nomination, et de relever de possibles concurrents qui pourraient la remplacer ou étendre son champ de signification(s).

En linguistes, nous proposons une démarche d'analyse discursive adaptée à l'étude des désignations émergentes, dans laquelle on met la focale sur les négociations (volet intersubjectif) et les usages propres aux nominations. Avec ce programme en cours d'élaboration, on observe les différentes formes d'ajustement qui se déploient dans l'interaction dialogique, que celle-ci soit intralocutive (lorsque

l'énonciateur signale, par son propre dire, ce qui lui semble constituer un cas d'inadéquation entre terme et référent), ou interdiscursive (lorsque l'énonciateur discute les mots de l'autre, dans des formes de négociations qui se matérialisent par des échanges plus ou moins coopératifs ou antagonistes). Ces ajustements, s'ils sont révélateurs de l'instabilité intrinsèque des nominations, n'empêchent toutefois pas, comme on l'a constaté, certains locuteurs d'employer ce type de désignation floue à des fins pragmatiques et argumentatives.

Ce parcours d'analyse demande encore à être raffiné et éprouvé par d'autres études ciblées en cours et à venir. Il est amené à être formalisé, sous forme d'ontologies, afin de permettre la mise en place de procédures d'annotation manuelles et automatiques dédiées à l'observation des phénomènes de la référence et de la nomination.

Competing Interests

The authors have no competing interests to declare.

Références

- Authier-Revuz, J** 1995 *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*. Paris : Larousse.
- Culioli, A** 1991 *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*. Paris : Ophrys.
- Frath, P** 2015 Dénomination référentielle, désignation, nomination. *Langue française*, 188 : 33–46. DOI: <https://doi.org/10.3917/lf.188.0033>
- Geisser, V** 2003 *La nouvelle islamophobie*. Paris : La Découverte.
- Hajjat, A** et **Mohammed, M** 2013 *Islamophobie. Comment les élites françaises fabriquent le problème musulman*. Paris : La Découverte.
- Lecolle, M** 2008 Identité/altérité et noms collectifs humains. Le cas de communauté. *Questions de communication*, 13 : 323–342. DOI: <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.1862>
- Lecolle, M** 2013 Noms collectifs humains : un point de vue de sémantique lexicale sur l'identité dans le rapport individu/groupe. *¿ Interrogations ?*, 16.

- Lecolle, M** 2016 Noms collectifs humains : nomination et prédication. *Argumentation et Analyse du Discours*, 17. DOI: <https://doi.org/10.4000/aad.2208>
- Longhi, J** (dir.) 2015 Stabilité et instabilité dans la production du sens : la nomination en discours. *Langue française*, 188. DOI: <https://doi.org/10.3917/lf.188.0005>
- Mann William, C** et **Thompson, S** 1987 *Rhetorical Structural Theory: A Theory of text organization*. Los Angeles: University of Southern California.
- Moirand, S** 2007 *Les discours de la presse quotidienne: observer, analyser, comprendre*. Paris: Presses universitaires de France.
- Siblot, P** 1997 Nomination et production de sens : le praxème. *Langages*, 127 : 38–55. DOI: <https://doi.org/10.3406/lgge.1997.2124>
- Siblot, P** 2001 De la dénomination à la nomination. *Cahiers de praxématique*, 36 : 189–214. DOI: <https://doi.org/10.3406/lgge.1997.2124>
- Truc, G, Le Bart, C** et **Née, É** 2018 L'attentat comme objet de discours : problématique et enjeux. *Mots. Les langages du politique*, 118 : 9–18.

How to cite this article: Pengam, M and Jackiewicz, A 2019 Sens et Emplois de l'Expression « Musulmans Modérés » dans les Discours Médiatiques. *Open Library of Humanities*, 5(1): 45, pp. 1–23. DOI: <https://doi.org/10.16995/olh.431>

Published: 26 June 2019

Copyright: © 2019 The Author(s). This is an open-access article distributed under the terms of the Creative Commons Attribution 4.0 International License (CC-BY 4.0), which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original author and source are credited. See <http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>.



Open Library of Humanities is a peer-reviewed open access journal published by Open Library of Humanities.

OPEN ACCESS